

Décision

Générale

colonial

Décision n° 49-386-1929 Mutation.

n° 49-386-1929

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

10 janvier 1929

Numéro JO

n° 386 du 31/01/1929

Date du numéro

31 janvier 1929

TEXTE INTÉGRAL

le contrôleur Gaillardon Mare-fean-Charies), est mis à la disposition à chef du service des douanes, à compter du 6 janvier 1929, jour de son arrivée à colonie.